

Le monde a besoin de **VOUS** pour tourner rond

Sans transport et logistique,
les magasins seraient vides,
les réfrigérateurs aussi.



Région PROVENCE-ALPES CÔTE-D'AZUR

Centres de formation d'apprentis en Transport, Logistique

AVIGNON - CARPENTRAS - GAP - SAINTE TULLE - MARSEILLE
VITROLLES - FOS SUR MER - BRIGNOLES - NICE - FREJUS

Des formations du CAP au Bac +5 en apprentissage et contrat de professionnalisation

Des formations pour aller loin

aftral.com



0 809 908 908

Service gratuit
+ prix appel

PANORAMA DES FORMATIONS AFTRAL PACA EN ALTERNANCE (APPRENTISSAGE OU PROFESSIONNALISATION)

AVANT BAC

THEME	NIVEAU	FORMATION	METIERS VISES	LIEU	NIVEAU DE SORTIE
Conduite de marchandises	3 ème	CAP Conduite routière en 2 ans	Conducteur livreur, conducteur de messagerie, conducteur routier régional, national, international avec spécialisations possibles : déménagement, denrées périssables citerne, frigorifique, animaux	Marseille	Niveau 3
	Permis B + CAP BEP ou plus	CAP Conduite routière en 1 an		Marseille Avignon / Carpentras Gap / Ste Tulle Nice/ Fréjus (UFA Lycée GALLIENI) Brignoles Fos sur mer	Niveau 3
Magasinage	3 ème	CAP Opérateur Logistique en 2 ans	Préparateur de commandes, Cariste, Magasinier, Agent de quai	Vitrolles (UFA Lycée CAUCADIS)	Niveau 3



BAC

Techniques d'exploitation	CAP, BEP, seconde générale ou technologique	BAC PRO Logistique en 2 ans	Gestionnaire de stocks, approvisionneur, chef d'équipe, logistique réceptionnaire, préparateur de commandes, magasinier ou employé d'un service logistique.	Marseille Nice	Niveau 4
---------------------------	---------------------------------------------	-----------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------	----------



APRES BAC

Logistique & Supply Chain	BAC	TSMEL - Technicien(ne) Supérieur(e) en Méthodes et Exploitation Logistique	Assistant logistique, chef de plate-forme, Responsable réception, stockage, expédition, Responsable entrepôt	Marseille Nice Brignoles Port Saint Louis du Rhône	Niveau 5
	BAC+2	REL - Responsable en Logistique	Responsable logistique, chef de projets, coordinateur logistique, manager des flux logistiques	Marseille Nice	Niveau 6
	BAC+3	MOPL - Manager des Opérations et Processus Logistiques	Directeur de site logistique, Responsable des études logistiques Chef de projet logistique, Manager Supply Chain	Marseille	Niveau 7

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

■ Contrat à durée déterminée de 6 mois à 3 ans pour les jeunes de 16 à moins de 30 ans.

Période d'essai 45 jours en entreprise.

Statut salarié (non compté dans l'effectif de l'entreprise).

■ Un maître d'apprentissage doit être nommé pour suivre l'apprenti, il doit remplir une des conditions suivantes :

- Être titulaire d'un titre ou d'un diplôme au moins égal à celui préparé ainsi qu'une expérience professionnelle de 2 ans en relation avec la qualification visée par ce diplôme ou ce titre.
- Soit une expérience professionnelle de 3 ans en rapport avec le diplôme ou le titre préparé par l'apprenti.

AIDES AUX ENTREPRISES (uniquement pour les Formations Avant BAC et BAC)

Pour les entreprises de moins de 250 salariés concluant un contrat d'apprentissage visant un titre ou diplôme équivalant au plus au BAC.

1 ère année	2 ème année	3 ème année
4125 €	2000 €	1200 €



Cette aide est versée par l'Agence de Service et de Paiement..

Elle se substitue aux aides antérieures : crédit d'impôt, prime à l'apprentissage, aide à l'embauche d'un apprenti mineur...

Les rémunérations des apprentis bénéficient de la réduction générale des cotisations renforcées.

AIDES DE L'AGEFIPH

Combien ?	Pour qui ?	Comment ?
Jusqu'à 3000 € (Proratisé en fonction de la durée du contrat)	Tout employeur embauchant une personne en situation de handicap	Effectuer la demande auprès de la Délégation régionale Agefiph

EXONERATIONS DES CHARGES

■ Les rémunérations des apprentis bénéficient dorénavant de la réduction générale de cotisations patronales renforcées sur les bas salaires.

■ L'exonération des cotisations salariales spécifiques aux contrats d'apprentissage du secteur privé est maintenue mais limitée à 79% du SMIC (soit 1202 €)

Pour plus d'informations :

<https://www.service-public.fr>

Pour calculer la réduction des cotisations :

<https://www.declaration.urssaf.fr>

REMUNERATION DE L'APPRENTI A COMPTER DU 01/01/20 (calculée en pourcentage du SMIC brut en vigueur)

CODE DU TRAVAIL	1 ère année	2 ème année	3 ème année
Apprenti de 16 à 17 ans	27% 415.64€	39% 600.37 %	55% 846.68 %
Apprenti de 18 à 20 ans	43% 661.95€	51% 785.10€	67% 1031.41€
Apprenti de 21 à 25 ans	53% 815.89€	61% 939.04€	78% 1200.74€
Apprenti de 26 ans et plus	100% 1539.42€	100% 1539.42€	100% 1539.42€

(*) % du SMIC ou s'il est supérieur du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé

CONVENTION TRANSPORTS ROUTIERS ET AUX.DE TRSP	1 ère année	2 ème année	3 ème année
Apprenti de 16 à 17 ans	35% 538.79€	47% 723.52 %	63% 969.83 %
Apprenti de 18 à 20 ans	51% 785.10€	59% 908.25€	75% 1154.56€
Apprenti de 21 à 25 ans	55% 846.68€	65% 1000.62€	85% 1308.50€

(*) Pour les 26 ans et plus, c'est le droit du travail qui s'applique soit 100% SMIC

Pour effectuer une simulation du coût de l'apprenti :

portail de
L'ALTERNANCE
Apprentissage et contrat de professionnalisation



Informations et pré-inscriptions sur : www.aftral.com/paca/apprentissage-cfa
Votre contact : Laetitia BERTOUCHE au 04 91 46 65 58
laetitia.bertoche@aftral.com